



Lecture des déclarations liminaires de la FSU, la FCPE, l' UNSA et FO

FCPE: alerte notamment le CDEN de la situation du collège Jean Moulin suite à l'agression physique de plusieurs personnels.

Mme la préfète manifeste son soutien, elle admet les difficultés de recrutement dans tous les services de l'Etat. Elle pense qu'il faut savoir communiquer sur les compétences. Elle assure qu'elle sera une préfète attentive aux préoccupations des représentant.e.s au CDEN. Les acteurs du Service Public devront être à la hauteur.

Vice-Présidente CD: Des échanges sont en cours avec la commune de St Paul Les Dax et la DSDEN. Selon elle, la resectorisation ne résoudrait pas les problèmes du collège Jean Moulin mais le CD va partager l'analyse faite dans les déclarations avec la commune de St Paul Les Dax

Le tarif de restauration scolaire n'augmentera pas pour les familles mais le département prendra en charge l'augmentation des prix (500000 euros).

Aucune dotation de fonctionnement n'a baissé (4.2 M d'euros). Pour faire face aux dépenses, un fond de soutien de 700000 euros a été dégagé pour faire face aux besoins des établissements en échange d'un engagement d'une réduction de consommation de 10%.

Les bourses départementales ont augmenté de 10%.

DASEN: Concernant les fonds sociaux, ils ne sont pas utilisés dans les établissements, notamment car les voyages scolaires n'ont pas eu lieu les années précédentes. Concernant les bourses, comme certains parents ne souhaitent pas rentrer dans les établissements, la DSDEN veut élargir son champ d'intervention pour démocratiser l'accès aux droits sociaux.

EFFECTIFS COLLEGES :

Augmentation qui se poursuit sur le niveau 6eme et 5eme avec une tendance dense. Le maillage territorial des collèges permet des solutions de proximité.

On note une baisse des effectifs en SEGPA. Des dossiers ont été refusés pour l'affectation en 6eme. Il redoute des parcours trop linéaires qui finissent au mieux en CAP.

En ULIS, on est sur une augmentation dense sur laquelle on doit s'interroger : création de dispositifs ULIS (2 ouvertures cette rentrée à Montfort et ULIS itinérante Labouheyre/Parentis).

L'objectif est de proposer des solutions de proximité.

Des tensions sont présentes sur le secteur d'Hagetmau mais le collège accueille déjà 2 ULIS et 1 SEGPA, il faut donc réfléchir à une autre solution.

LGT ET BTS :

Baisse des effectifs en lycée. Des adaptations de sectorisation auront lieu sur St Vincent de Tyrosse et sur Amou (Orthez et Borda). La question du transport doit être traitée au niveau régional.

La baisse en BTS interroge. Il note un certain Illogisme : forte réussite au baccalauréat mais faible attractivité des BTS.

LYCEES PROFESSIONNELS :

Baisse des effectifs également. La préfète interroge l'inversion des courbes entre le collège et le lycée.

Le DASEN signale en effet une déperdition importante d'élèves au lycée qui serait due à des flux de population ou à une orientation vers l'apprentissage.

DDEN : Il félicite les choix du CD qui permettent aux établissements de bénéficier de dotations de fonctionnement privilégiés. Il salue aussi la baisse des effectifs dans le privé.

QUESTIONS DIVERSES :

FSU : demande si des bilans thermiques sont réalisés dans les établissements. Certaines rénovations ne permettent pas d'améliorer les conditions thermiques comme à Lubet Barbon.

Conseil Départemental : le fond de soutien exceptionnel aura des contreparties et notamment un plan d'économie d'énergie de 10%. En 2022, 1.7 millions d'euros pour la rénovation. Tout le système d'éclairage sera revu notamment.

Il n'est pas prévu de travailler à 16 ou 18 degrés mais certains établissements scolaires laissent le chauffage allumer ou gardent les mêmes températures lorsque les élèves ne sont pas dans l'établissement.

Sur le collège de Lubet Barbon, les personnels ont ressenti très fortement les vagues de chaleur malgré la rénovation. Les règles de ventilation s'entrechoquent avec les règles de sécurité.

FSU : demande que les AESH soient dotés d'ordinateurs portables au même titre que les professeurs, ainsi que tous les personnels TZR.

CONSEIL DEPARTEMENTAL : rappelle que l'opération s'appelle 1 collégien 1 ordinateur portable mais le CD a choisi de doter tous les enseignants même si ce sont des personnels d'état. Ils n'ont pas de crédit permettant de doter les AESH.

Concernant les TZR, quelques personnels ne sont pas dotés, dans le cas de remplacements très faibles en collège de personnels intervenant majoritairement en lycée.